

SOLUTION LOCALE

Favoriser l'approvisionnement local en respectant les règles de la commande publique

Pour les institutions publiques, la volonté de s'approvisionner en local se heurte souvent à des contraintes juridiques, notamment l'interdiction de la préférence géographique.

Cette fiche fait le tour des solutions qui s'offrent aux collectivités pour s'approvisionner en local au meilleur prix.

PENSÉ POUR

INSTITUTIONS
LOCALESEXPÉRIENCE LOCALE 

AGRILOCAL, un outil de commande publique pour soutenir l'achat local

En France, pour soutenir l'achat local sans contourner le code de la commande publique, on peut agir sur toutes les étapes de la commande publique :

- La définition des besoins : l'allotissement consiste à fractionner le marché en plusieurs sous-ensembles appelés « lots » qui peuvent être attribués séparément à différents fournisseurs.
- Le sourcing : associer le plus étroitement possible ce qui existe localement et ce qui est recherché par l'acheteur.
- La rédaction du marché : bien définir l'objet, les clauses techniques et les clauses administratives permet de bien adapter son marché à l'offre locale.
- Le jugement des offres : le choix des critères d'attribution et leur pondération.
- L'exécution du marché : suivi, contrôle bilan pour assurer la bonne communication entre toutes les parties.

Agrilocal est une association nationale créée en 2013. Son but est de permettre la mise en relation des acteurs de la restauration collective et des producteurs locaux via une plateforme en ligne dans le respect de la commande publique.

Agrilocal n'est pas un catalogue en ligne mais bien un outil de commande gratuit, disponible à l'adresse www.agrilocal22.com. L'outil est déployé à l'échelle des départements. L'ambition est de renforcer l'économie locale en travaillant sur la restauration hors domicile.

En plus de la dématérialisation des procédures, Agrilocal contribue à garantir les 3 principes de la commande publique :

1. Transparence des procédures
2. Liberté d'accès aux marchés publics de tous les fournisseurs
3. Égalité de traitement des candidats

En Côtes d'Armor, en 2019, le chiffre d'affaires généré par AGRILocal était de 250 000 euros. Les principaux freins restent la nécessité d'anticiper les commandes et les délais imposés. Un travail logistique pour éviter les livraisons multiples serait également à envisager.



SOURCES ET RÉFÉRENCES

Rapport TERRA NOVA « Les enfants passent à table » :
<https://tnova.fr/rapports/les-enfants-a-table-accelerer-la-transition-alimentaire-dans-les-cantines-scolaires>

Guide LOCALIM :
agriculture.gouv.fr/localim-la-boite-outils-des-acheteurs-publics-de-restauration-collective

MA TO DO LIST

DÉFINIR LES BESOINS

DE QUOI AI-JE BESOIN ? EN QUELLE QUANTITÉ ? QUELLES SONT MES EXIGENCES (labels, agriculture biologique...)?

- Je définis les grandes catégories de produits (sans rentrer pour le moment dans les détails)
- Je quantifie les volumes en cohérence avec l'offre locale (attention aux lots trop petits dont la valeur est peu attractive et qui génèrent des surcoûts logistiques).....
- Je réfléchis au conditionnement ou à la réduction d'emballages exigée ainsi qu'aux unités de commandes et au calibrage
- Je précise la qualité spécifique des denrées (certifications, labels).....
- Je définis la fréquence du besoin.....
- Je définis un budget.....

FAIT

SOURCING

IL S'AGIT D'ASSOCIER LE PLUS ÉTROITEMENT POSSIBLE LES PRODUCTEURS LOCAUX ET CE QUI EST RECHERCHÉ PAR L'ACHETEUR.

- Je connais le produit dans tous ses détails grâce à des tests (Dénomination précise, grammage, unités de commande, volume, conditionnement, qualités nutritionnelles et sanitaires, origine)
- Je connais les fournisseurs, leur capacité de production, d'accueil, leur projet social, leurs certifications.....

RÉDIGER

- Je décris la qualité attendue des produits : fraîcheur - soit le délai le plus court entre la date de récolte et la date de livraison -, propriétés nutritionnelles et organoleptiques
- J'apporte des clauses en matière de méthode de production : saisonnalité des produits, conditions d'élevage, bien-être animal (kilomètres parcourus par l'animal, animal né et élevé au même endroit, alimentation, type d'élevage), gestion des emballages, empreinte carbone, etc...
- J'inclus des exigences de communication : garanties de traçabilité, visites pédagogiques obligatoires ou autres actions de sensibilisation
- J'ajoute des clauses sur le projet social des fournisseurs recherchés (clause d'insertion professionnelle)
- J'accorde de la souplesse sur l'évolution des tarifs pour s'adapter aux fluctuations du marché et les variations de produits
- J'adopte une méthode claire de suivi du contrat : fixer des rendez-vous fréquents, récapitulatif de la part du fournisseur
- Je mentionne les sanctions financières, conditions de non reconduction du marché et de résiliation

JUGER LES OFFRES

LES CRITÈRES DE SÉLECTION DOIVENT AVOIR UN LIEN AVEC L'OBJET ET LES CLAUSES DU MARCHÉ. JE JUGE LES OFFRES SUR :

Qualité des produits

- Qualité organoleptique et culinaire des produits. Indicateur : totalité des fiches techniques des produits.....
- Traçabilité des produits. Indicateur : faculté du candidat à justifier l'origine des produits
- Sécurité sanitaire, gestion des alertes sanitaires, gestion des allergènes. Indicateur : Descriptif du process de production, démarche qualité de l'entreprise

Critères favorables à la mise en œuvre des transitions écologiques et sociales - FIXER LA PONDÉRATION DU CRITÈRE PRIX À 35% MAXIMUM

- Performances en matière de protection de l'environnement. Indicateur : labels ou démarches, description du mode de production, qualification et expérience des personnels, équipements.....
- Performance de l'approvisionnement direct. Indicateur : nombre d'intermédiaires.....
- Critères sociaux : performances en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté. Indicateur : volume horaire dédié à l'insertion sociale, partenariat avec opérateur de l'insertion sociale ou disposition internes, modalités d'encadrement, de formation des personnels ; qualification des personnels et encadrants.
- Critères économiques. Indicateur : gages de la juste rémunération des producteurs (conformément à l'article R. 2152-7 du code de la commande publique).....

Qualité des services associés

- Gestion de la commande de la réception du bon de commande à l'envoi de la facture. Indicateur : méthodologie de travail.....
- Gestion des retours, des indisponibilités. Indicateur : méthodologie de travail

